



Etablissement public territorial de bassin



Programme d'Actions de Prévention des Inondations de la Verse

Réunion du Comité de Pilotage

13 janvier 2015



Etablissement public territorial de bassin



Sommaire

- **Axe 1 – Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque**
- **Axe 2 – Surveillance, prévision des crues et des inondations**
- **Axe 3 – Alerte et gestion de crise**
- **Axe 4 – Prise en compte du risque inondation dans l’urbanisme**
- **Axe 5 – Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens**
- **Axe 6 – Ralentissement des écoulements**
- **Axe 7 – Gestion des ouvrages de protection hydraulique**



Axe 1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

- 1.1 : Repère de crue
- 1.2 : DICRIM
- 1.3 : Exposition itinérante
- 1.4 : Panneau d'information



1.1: Repères de crues

Montant alloué à l'action: 36 000 €

Financeur/porteur : Entente Oise-Aisne (100%)

Communes concernées:

- Guiscard,
- Noyon,
- Muirancourt.

Le repère de crue :
un outil pour entretenir la mémoire du risque

Guiscard
Mairie de Guiscard
Département de l'Oise
Interdépartementaire de Champagne

1910 crue

En France le risque inondation concerne une commune sur 3 dont 300 agglomérations, soit près de 5 millions de riverains.

Sur le bassin de l'Oise et de l'Aisne, près de 400 communes sont concernées par le risque d'inondation. Les dernières crues importantes datent de 1992 et 1995, elles ont engendré chacune des dommages s'élevant à près d'un milliard d'euros.

L'eau est venue, elle reviendra. C'est inévitable. On s'informe et prévient permet de mieux adapter son comportement afin de limiter les dégâts. Le repère matérialise le niveau des crues les plus fortes connues ainsi que leur date: inscrit par la loi "Inondation" du juillet 2003, il permet d'évaluer la consécution du risque chez les populations menacées. C'est un outil accessible à tous en permanence, inscrit dans un territoire précis. Grâce dans la pierre, matérialisé par une plaque visible dans un mur, le repère de crue est avant tout une inscription, une marque sur un édifice public ou privé. Il est le symbole du risque, le témoin d'un événement passé qui se reproduira, tôt ou tard.

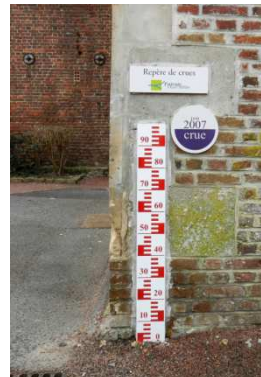
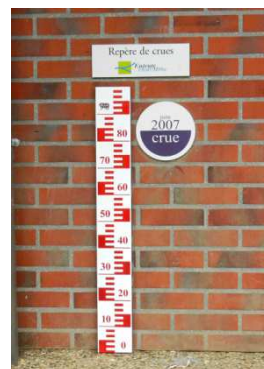
Basée à la confluence des deux branches mères de la Vesle, la commune de Guiscard a fréquemment été touchée par les inondations. La gazette de France du 25 juillet 1773 indique qu'un violent orage a concerné le diocèse de Noyon le 13 juillet 1773 et les eaux dévalant à abondance qu'elles inondent les maisons et on s'agit de la peine à sauver les bestiaux et les enfants.

Les arrêtés de catastrophes naturelles font état d'événements plus récents : décembre 1992, janvier 1995, décembre 1999 et juin 2007.

En 1953, l'actuelle place de Magny a été envahie par les eaux. Des témoignages évoquent d'ailleurs qu'un torrent a traversé cette place. Les locaux de la gendarmerie ont été immergés sous près de 70 cm d'eau, le terrain de football restait plus qu'une flaque d'eau... Cet événement a également engendré de nombreux dégâts sur la commune (maisons, commerces, installations communales). En juin 2007, les Magniers et Magniennes ont également été fortement impactés par l'inondation provoquée par un orage exceptionnel, dont l'onde de crue a duré 34 heures. La place de Magny et ses alentours se sont retrouvés sous près de 1,30 m d'eau. Plusieurs commerces ont été envoyés à la poubelle, le magasin de prêt à porter, le supermarché, la Poste, la pharmacie, le garage automobile et ses pompes à essence, la maison de la presse, le fleuriste... L'école primaire, l'institution Sainte-Filomène, la gendarmerie ont également été inondés.

Une adresse spéciale du bulletin municipal indique que le coût des dommages aux installations communales s'élève à plus de 2 millions d'euros. La catastrophe inondations d'été de l'été 2007 a également été marquée par un grand élan de solidarité au sein de la commune, deux cent quarante sept foyers ayant été évacués dans l'urgence.

La pose de repères de crues sur la commune permet d'entretenir la mémoire du risque.



A Guiscard, 3 repères de crues ont été posés: au gymnase, place Magny et rue du Château.



1.1: Repères de crues

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
Pose des repères de crues à Noyon: <ul style="list-style-type: none"> - Allée de la Verse - Rue Claude Debussy - Rue Maurice Ravel - Rue du Moulin Saint-Blaise 	Pose du repère de crues à Muirancourt: <ul style="list-style-type: none"> - Rue de Cangies



Photos des 4 repères de crue posés à Noyon



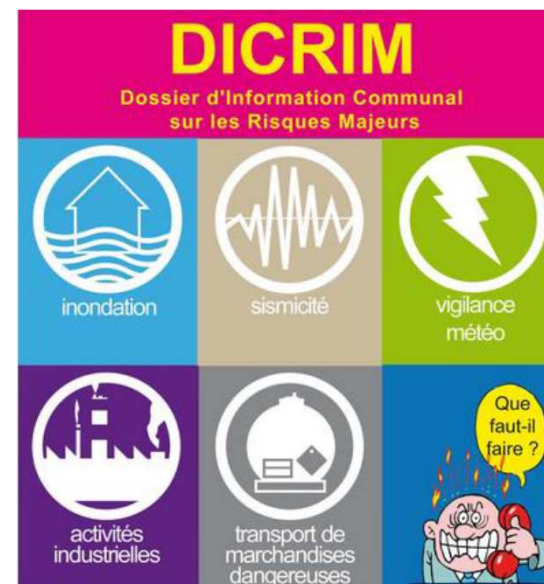
1.2: DICRIM (Document d'informations communal sur les risques majeurs)

Montant alloué à l'action: 6 000 €

Financeurs/porteurs : Communes (100%)

Communes concernées:

- Guiscard,
- Muirancourt,
- Berlancourt,
- Bussy,
- Noyon.





1.2: DICRIM

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
Information sur DICRIM: - Guiscard, - Muirancourt.	Réalisation du DICRIM: - Guiscard, - Muirancourt. Information sur DICRIM: - Berlancourt, - Bussy, - Noyon, - ...

Les communes de Guiscard et Muirancourt ont fait le choix de prendre un stagiaire pour la réalisation du DICRIM



1.3: Exposition itinérante

Montant alloué à l'action: 25 800 €

Financier/porteur : Entente Oise-Aisne (100%)

Informé sur l'aléa et le risque inondation.

Réalisation d'un volet sur le PAPI Verse.

Itinérance sur le bassin versant : objectif de 6 communes à l'horizon 2017

Réalisations prévues en 2015

Mise à jour de l'exposition





1.4: Panneau d'information

Montant alloué à l'action: 12 000 €

Financeurs: Etat (20%), Entente Oise-Aisne (80%)

Porteur : Entente Oise-Aisne

Commune concernée: Guiscard

Réalisation d'un panneau d'information sur la crue de juin 2007, présentant la crue et ses conséquences, en particulier sur la commune de Guiscard.

Cette action sera réalisée suite aux travaux de la réouverture de la Verse à Guiscard, ou, tout le moins, une fois que la localisation précise des travaux sera connue.



Axe 2

Surveillance, prévision des crues et des inondations

2.1 : Pluviomètres et stations de contrôle



Etablissement public territorial de bassin



2.1: Pluviomètres et stations de contrôle

Montant alloué à l'action: 84 000 €

Financeurs: Etat (40%), Entente Oise-Aisne (60%)

Porteur : Entente Oise-Aisne

Mise en place d'instruments de mesure.

Mise en place d'un système d'alerte à la population.

Mise en ligne des données issues des instruments de mesure.





2.1: Pluviomètres et stations de contrôle

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
<ul style="list-style-type: none"> • Demande de subvention • Recueil des accords des propriétaires pour l'implantation des pluviomètres • Consultation « Etude hydrologique » 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation « Fourniture et installation des pluviomètres » • Consultation « Panneau à messages variables » • Attribution des marchés • Réalisation de l'étude hydrologique • Installation des pluviomètres • Installation du panneau à messages variables.



Axe 3

Alerte et gestion de crise

3.1 : PCS

3.1: PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Montant alloué à l'action: 30 000 €

Financeurs/porteurs : Communes (100%)

Communes concernées:

- Berlancourt,
- Guiscard,
- Muirancourt,
- Bussy,
- Noyon.

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
Information sur PCS: <ul style="list-style-type: none">- Guiscard,- Muirancourt.	Réalisation du PCS: <ul style="list-style-type: none">- Guiscard,- Bussy,- Muirancourt. Information sur PCS: <ul style="list-style-type: none">- Berlancourt,- Noyon,- ...

Les communes de Guiscard, Muirancourt et Bussy ont fait le choix de prendre un stagiaire pour la réalisation du PCS.



Axe 4

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

4.1 : PPRi Verse



4.1: PPRi Verse

Montant alloué à l'action: 240 000 €

Financier/porteur : Etat (100%)

Communes concernées: 32 communes situées sur le bassin versant de la Verse.

PPRi prescrit le 26 décembre 2012.

Aléas étudiés:

- Débordement du cours d'eau Verse,
- Inondation par ruissellement.

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
Etude hydraulique Réalisation des cartographies Travail sur les enjeux concernés	Réunion de présentation des cartes aux élus (30/01/2015)

Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

- 5.1 : Réduction de la vulnérabilité des habitations : diagnostics (a) et travaux (b et c)
- 5.2 : Réduction de la vulnérabilité des établissements scolaires publics et privés : diagnostics (a et b) et travaux (c et d)
- 5.3 : Réduction de la vulnérabilité des ERP : diagnostics (a) et travaux (b)
- 5.4 : Réduction de la vulnérabilité des logements des bailleurs sociaux publics et privés : diagnostics (a et b) et travaux (c, d et e)
- 5.5 : Réduction de la vulnérabilité des réseaux
- 5.6 : Kit inondation



5.1.a: Habitations particulières: diagnostics

Montant alloué à l'action: 172 368 €

Financeurs: Etat (50%), Entente Oise-Aisne (20,2%), Commune (9,8%),
Particuliers (20%)

Porteur : Entente Oise-Aisne

Estimation du coût des dommages potentiels.

Préconisation et estimation du coût des travaux de réduction de la vulnérabilité.
Sur la base du volontariat.



5.1.a: Habitations particulières: diagnostics

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
<p>Information des particuliers:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guiscard, - Muirancourt, - Noyon. 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de subvention • Signature des conventions avec volontaires • Consultation pour les diagnostics • Attribution du marché • Réalisation des premiers diagnostics

La réalisation des diagnostics sera répartie sur plusieurs années, au fur et à mesure des demandes/accords des propriétaires.



Etablissement public territorial de bassin

Entente
interdépartementale
Oise-Aisne

5.1.b: Habitations particulières: travaux (obligatoire PPRi)

5.1.c: Habitations particulières: travaux (non obligatoire PPRi)

Montant alloué aux actions: 120 000 €

Financeurs: Etat, Entente Oise-Aisne, Communes, Particuliers

Réalisation des travaux préconisés par les diagnostics.

Sur volontariat.

Ces actions pourront débuter lorsque les diagnostics auront été réalisés (après 2015).



5.2.a: Etablissements scolaires publics: diagnostics

5.2.b: Etablissements scolaires privés: diagnostics

5.3.a: ERP: diagnostics

5.4.a: Bailleurs sociaux publics: diagnostics

Montant alloués aux actions: 54 120 €

Financeurs: Etat, Entente Oise-Aisne, Communes, Ecoles privées,
Bailleurs sociaux publics

Porteur : Entente Oise-Aisne

Estimation du coût des dommages potentiels.

Préconisation et estimation du coût des travaux de réduction de la vulnérabilité.



Etablissement public territorial de bassin



5.2.a: Etablissements scolaires publics: diagnostics

5.2.b: Etablissements scolaires privés: diagnostics

5.3.a: ERP: diagnostics

5.4.a: Bailleurs sociaux publics: diagnostics

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
<ul style="list-style-type: none"> • Demande de subvention • Prise de contact: <ul style="list-style-type: none"> - Ecoles publiques et privées de Guiscard, - ERP de Guiscard, - OPAC de l'Oise (Noyon et Guiscard). 	<ul style="list-style-type: none"> • Signature des conventions: <ul style="list-style-type: none"> - OPAC de l'Oise, - Communes, - ... • Consultation pour les diagnostics • Attribution du marché • Réalisation des diagnostics



5.2.c: Etablissements scolaires publics: travaux

5.2.d: Etablissements scolaires privés: travaux

5.3.b: ERP: travaux

5.4.c: Bailleurs sociaux publics: travaux

Montant alloué aux actions: 450 000 €

Financeurs: Etat, Entente Oise-Aisne, Communes, Ecoles privées,
Bailleurs sociaux publics

Réalisation des travaux préconisés par les diagnostics.

Ces actions pourront débuter lorsque les diagnostics auront été réalisés (après 2015).



5.4.b: Bailleurs sociaux privés: diagnostics

5.4.d: Bailleurs sociaux privés: travaux (obligatoire PPRI)

5.4.e: Bailleurs sociaux privés: travaux (non obligatoire PPRI)

Montant alloué à l'action: 18 024 €

Financeurs : Etat, Entente Oise-Aisne, Bailleurs sociaux privés

Porteurs : Entente Oise-Aisne, bailleurs sociaux

Estimation du coût des dommages potentiels.

Préconisation et estimation des coûts des travaux de réduction de la vulnérabilité.

Réalisation des travaux préconisés dans les diagnostics.

Aucun bailleur social privé n'est présent sur le secteur



5.5: Réseaux

Montant alloué à l'action: 595 800 €

Financeurs: Etat (40%), Entente (26,9%), Communes (13,1%),
Propriétaires réseaux (20%)

Porteurs : communes et propriétaires réseaux

Diagnostics et préconisations de travaux concernant les réseaux

Réalisation des travaux.

Cette action sera lancée en 2016.

5.6: Kit inondation

Montant alloué à l'action: 60 000 €

Financeurs: Etat (40%), Communes (60%)

Porteur : commune de Noyon

Cette action est en cours.



Etablissement public territorial de bassin



Axe 6

Ralentissement des écoulements

- 6.1, 6.2 et 6.3 : Ouvrages d'écrêtement des crues : Muirancourt, Beaugies et Berlancourt
- 6.4 : Réouverture de la Verse dans la traversée de Guiscard
- 6.5 : Remise en fond de vallée de la Verse
- 6.6 : Aménagements des affluents (ru de la Fontaine Caboche et ru de Fréniches)
- 6.7 : Reprise du busage à Noyon
- 6.8 : Aménagement de la Verse à Bussy
- 6.9 : Protections de berges
- 6.10 : Lutte contre le ruissellement

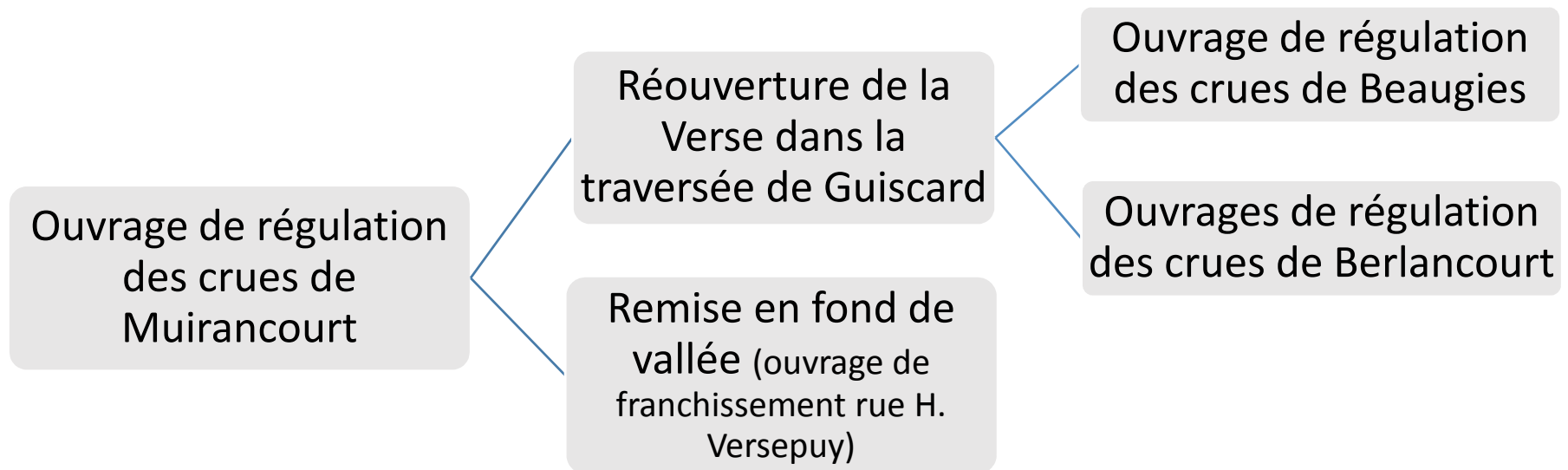
Etablissement public territorial de bassin



Axe 6

Ralentissement des écoulements

Chronologie des travaux:





6.1 – 6.2 – 6.3: Ouvrages d'écrêtement des crues: Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Montant alloué aux actions : 4 380 000 €

Financeurs: Etat (40%), Entente Oise-Aisne (20%), CR Picardie (30%), CG Oise (10%)

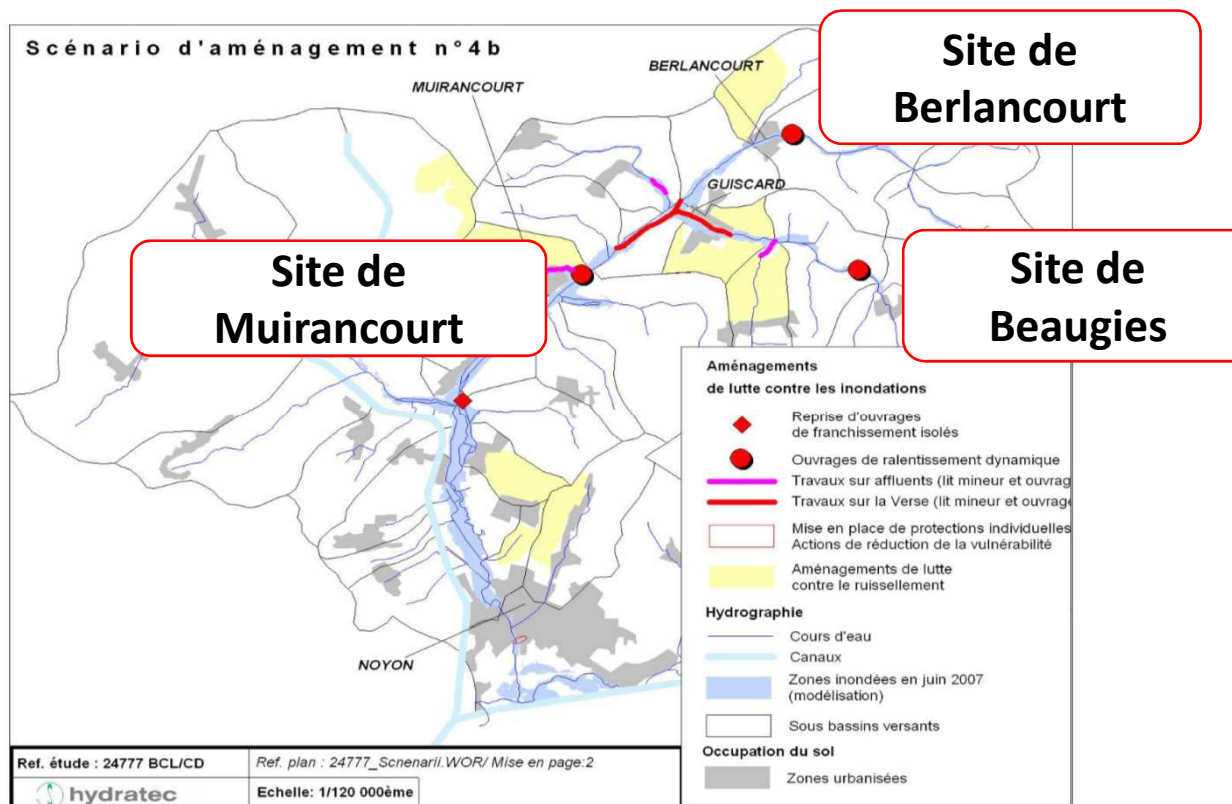
Porteur : Entente Oise-Aisne

En raison des contraintes hydrauliques et de la convention de levés de réserve (juin 2013) :

- l'ouvrage de Muirancourt doit être réalisé avant les travaux de réouverture de la Verse dans sa traversée de Guiscard,
- la réouverture de la Verse dans la traversée de Guiscard doit être réalisée avant la mise en œuvre des ouvrages de Berlancourt et Beaugies.



6.1 – 6.2 – 6.3: Ouvrages d'écrêtement des crues: Muirancourt, Beaugies, Berlancourt



6.1 – 6.2 – 6.3: Ouvrages d'écrêtement des crues: Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Muirancourt:

- Barrage en remblai insubmersible perpendiculaire à la vallée ;
- Retenue temporaire ;
- Ouverture (pertuis) fixe sur la Verse ;
- Déversoir de sécurité.

- Communes bénéficiaires : de Muirancourt à Noyon
- Crue cible : cinquantennale

- ➔ Quelques ordres de grandeur, à préciser par les études :
- Hauteur d'ouvrage : 5 m
 - Hauteur d'eau : 4 m
 - Volume de retenue : 800 000 m³





6.1 – 6.2 – 6.3: Ouvrages d'écrêtement des crues: Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Beaugies:

- Barrage en remblai insubmersible perpendiculaire à la vallée ;
- Retenue temporaire ;
- Ouverture (pertuis) fixe sur la Verse ;
- Déversoir de sécurité.

- Communes bénéficiaires : de Guiscard à Noyon
- Crue cible : centennale

➔ Quelques ordres de grandeur, à préciser par les études :

Hauteur d'ouvrage : 4.5 m

Hauteur d'eau : 3.5 m

Volume de retenue : 130 000 m³





Etablissement public territorial de bassin



6.1 – 6.2 – 6.3: Ouvrages d'écrêtement des crues: Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Berlancourt:

- Barrage en remblai insubmersible perpendiculaire à la vallée ;
- Retenue temporaire ;
- Ouverture (pertuis) fixe sur la Verse ;
- Déversoir de sécurité.

- Communes bénéficiaires : de Berlancourt à Noyon
- Crue cible : centennale

➔ Quelques ordres de grandeur, à préciser par les études :

Hauteur d'ouvrage : 5 m

Hauteur d'eau : 3.5 m

Volume de retenue : 230 000 m³





6.1 – 6.2 – 6.3: Ouvrages d'écrêtement des crues: Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Réunions publiques

- En décembre 2014 : à Guiscard, Muirancourt et Noyon.
- Présentation des actions du PAPI Verse qui concernent ces communes.

- La population est en attente de ces actions.
- Pas d'opposition aux actions engagées.
- Toutefois, l'acceptabilité des ouvrages dépend de l'avancement des autres actions menées sur le territoire, notamment l'aménagement des affluents (Muirancourt), la réouverture de la Verse (Guiscard) ou encore les protections rapprochées (Noyon).

6.1 – 6.2 – 6.3: Ouvrages d'écrêtement des crues

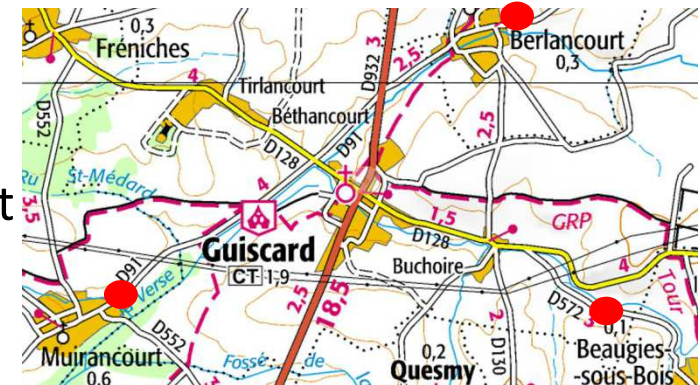
Le dossier d'autorisation des ouvrages doit comprendre une **étude d'impact**

Combien doit-on en réaliser ?

- 3 études d'impact (1 par site);
- 2 études d'impact (1 pour Muirancourt + Beaugies et 1 pour Berlancourt);
- 2 études d'impact (1 pour Muirancourt + Berlancourt et 1 pour Beaugies);
- 1 étude d'impact commune aux 3 sites.

Il faut considérer :

- que l'avancement des études et donc le calendrier de dépôt des dossiers d'autorisation pourra être différents pour chaque ouvrage ;
- la chronologie imposée des travaux : ouvrage de Muirancourt puis réouverture de la Verse puis ouvrages de Beaugies et Berlancourt.





Etablissement public territorial de bassin



6.1 – 6.2 – 6.3: Ouvrages d'écrêtement des crues

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
<ul style="list-style-type: none">• Demande de subvention• Consultation des entreprises• Attribution du marché à Antea Group• Réunions publiques à Muirancourt, Guiscard et Noyon.	<p>Etudes</p> <ul style="list-style-type: none">• Topographie• Reconnaissances de sols• Etude hydraulique• AVP Sommaire• Inventaires environnementaux <p>Concertation</p> <ul style="list-style-type: none">• Réunions publiques• Réunions avec la profession agricole, les riverains.• Comité de pilotage (Etat, élus, ...)



6.4.a – 6.4.b: Réouverture de la Verse dans la traversée de Guiscard

Montant alloué aux actions: 5 064 000 €

Financeurs: Commune (20% - 6.4.a), SIAE Verse (20% - 6.4.b), AESN (80%)

Porteurs : Commune de Guiscard (6.4.a), SIAE Verse (6.4.b)

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Entente Oise-Aisne

- Remise à ciel ouvert du lit mineur de la Verse de Beaugies dans Guiscard,
- Suppression de la chute aval ;
- Reprise du lit mineur de la Verse de Beaugies sur 400 mètres en amont et en aval ;
- Reprise du profil en long général de la Verse de Beaugies jusqu'à l'aval de Guiscard.



Etablissement public territorial de bassin



6.4.a – 6.4.b: Réouverture de la Verse dans la traversée de Guiscard

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'état des lieux (Ingétec) • Avancement sur la modélisation • Présentation du projet aux élus et aux riverains 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'étude hydromorphologique • Réunions de concertation





Etablissement public territorial de bassin

Entente
interdépartementale
Oise-Aisne

6.5: Remise en fond de vallée de la Verse

Montant alloué à l'action: 2 160 000 €

Financeurs: Entente Oise-Aisne (20%), AESN (80%)

Porteur : Entente Oise-Aisne

- Remise en fond de vallée de la Verse de Guivry en aval de Guiscard,
- Reprise du lit mineur jusqu'à l'actuelle confluence des deux Verse,
- Reprise des ouvrages de franchissement.

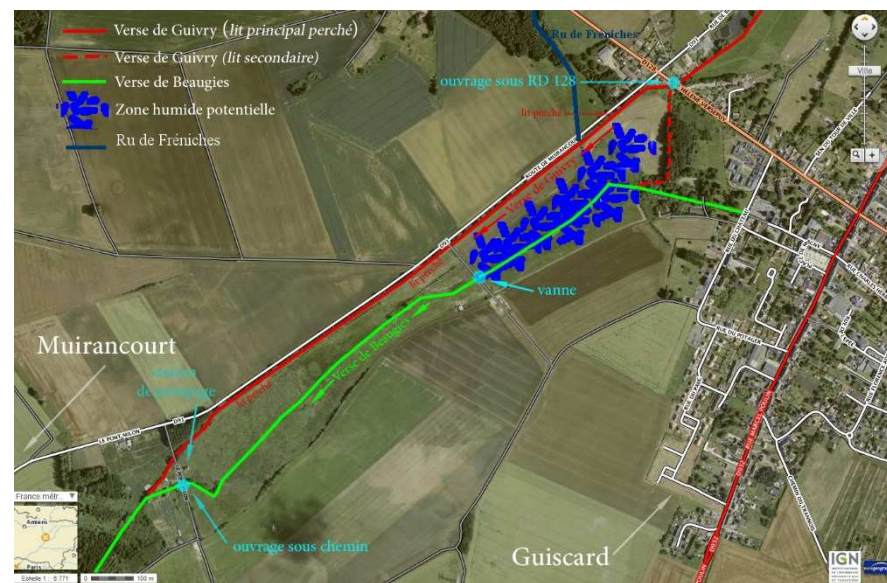


6.5: Remise en fond de vallée de la Verse

Réalisations prévues en 2015

Etude

- Demande de subvention
- Consultation
- Attribution du marché
- Démarrage de l'étude



Les travaux de remise en fond de vallée devront être réalisés après la réalisation de l'ouvrage de Muirancourt.



Etablissement public territorial de bassin

Entente
Oise-Aisne
interdépartementale

6.6: Aménagements des affluents

Montant alloué à l'action: 996 000 €

Financeurs: Entente Oise-Aisne, CG Oise, AESN

Porteur : Entente Oise-Aisne pour l'étude – à définir pour les travaux

Ru de Fréniches:

- Augmentation de la capacité du lit et des ouvrages de franchissement,
- Modification du tracé du lit en amont du hameau de Béthancourt (100 mètres),
- Reprise du profil en long du ruisseau.

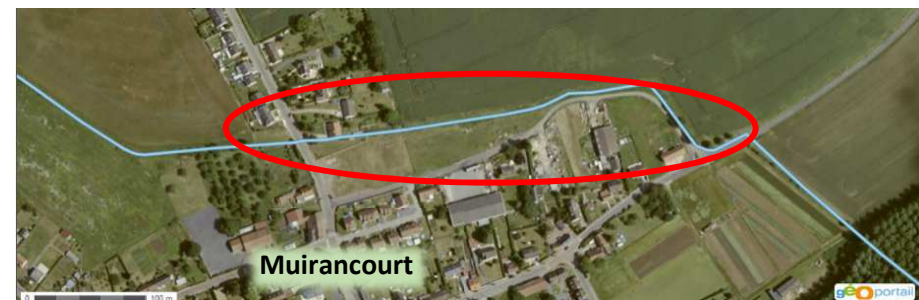
Ru de la Fontaine Caboche:

- Remise à ciel ouvert des linéaires busés,
- Augmentation des sections des ouvrages de franchissement,
- Reprise du lit mineur en amont de la RD91,
- Augmentation de la capacité d'écoulement du ruisseau.



6.6: Aménagements des affluents

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de concertation: <ul style="list-style-type: none"> - Riverains du ru de la Fontaine Caboche, - Mairie de Muirancourt, - SIAE Verse, - Entente Oise-Aisne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de définition des aménagements • Demande de subvention • Lancement de la consultation • Attribution du marché





6.7: Reprise du busage à Noyon

Montant alloué à l'action: 120 000 €

Financeurs: Entente Oise-Aisne (20%), Commune (80%)

Porteur : commune de Noyon

Reprendre en totalité l'ouvrage de prise du phi2000:

- Incliner le dégrilleur afin d'assurer la remontées des flottants,
- Remonter le seuil de prise et augmenter sa longueur,
- Renaturation du lit en aval immédiat de l'ouvrage afin de favoriser son auto-curage.

Cette action sera engagée après 2015



6.8: Aménagement de la Verse à Bussy

Montant alloué à l'action: 24 000 €

Financeurs: Entente Oise-Aisne (20%), AESN (80%)

Porteur : Entente Oise-Aisne

- Abaissement partiel ou total du radier de l'ouvrage de franchissement de la Verse,
- Augmentation de la section de l'ouvrage afin qu'elle soit homogène avec l'ouvrage amont.

Cette action sera engagée après 2015



Etablissement public territorial de bassin



Entente
Oise-Aisne
interdépartementale

6.9: Protections des berges

Montant alloué à l'action: 324 000 €

Financeurs: Entente Oise-Aisne (20%), SIAE Verse (33%), CG Oise (15%), AESN (32%)

Porteur : SIAE Verse

Sempigny et Pont l'Evêque:

- Confortement de la berge sur les 250 mètres de la rive droite,
- Adoucissement du coude à l'angle de la rue des Mazures et du quai des bateliers,
- Mise en place d'un dégrilleur en amont des ouvrages de franchissement du canal,
- Suppression régulière des embâcles.

Noyon:

- Confortement de la berge sur les 250 mètres amont,
- Retalutage de la berge replantée sur 600 mètres en aval.

6.9: Protections des berges

Réalisations 2014

- Réalisation de la phase PRO (Sempigny-Pont l'Evêque)
- Demande de subvention pour l'achat des parcelles (Sempigny-Pont l'Evêque)

Réalisations prévues en 2015

- Achat des parcelles (en attente de l'accord du propriétaire)
- Dossiers réglementaires (Sempigny-Pont l'Evêque)
- Consultation travaux (Sempigny-Pont l'Evêque)





Etablissement public territorial de bassin



6.10: La lutte contre le ruissellement

Montant alloué à l'action : 174 000 €

Financeurs : Entente Oise-Aisne (100%)

Porteur : Entente Oise-Aisne et communes

Bassins versants concernés:

- Guiscard-Quesmy,
- Le Plessis Patte d'Oie,
- Beines,
- Muirancourt,
- Frétoy le Château
- Noyon



Mise en place de haies-talus et de bandes enherbées



6.10: La lutte contre le ruissellement

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
<ul style="list-style-type: none"> • Etudes préparatoires menées par la Chambre d'agriculture de l'Oise • Concertation des propriétaires et des exploitants pour Guiscard-Quesmy • Signatures des conventions pour l'implantation de haies Guiscard-Quesmy 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt d'une DIG (Guiscard-Quesmy) • Plantation des haies en novembre (Guiscard-Quesmy) • Concertation pour Le Plessis Patte d'Oie et Beines (février 2015), Muirancourt, Frétoy-le-Château et Noyon (printemps 2015).



Axe 7

Gestion des ouvrages de protection hydraulique

7.1 : Protections rapprochées à Noyon



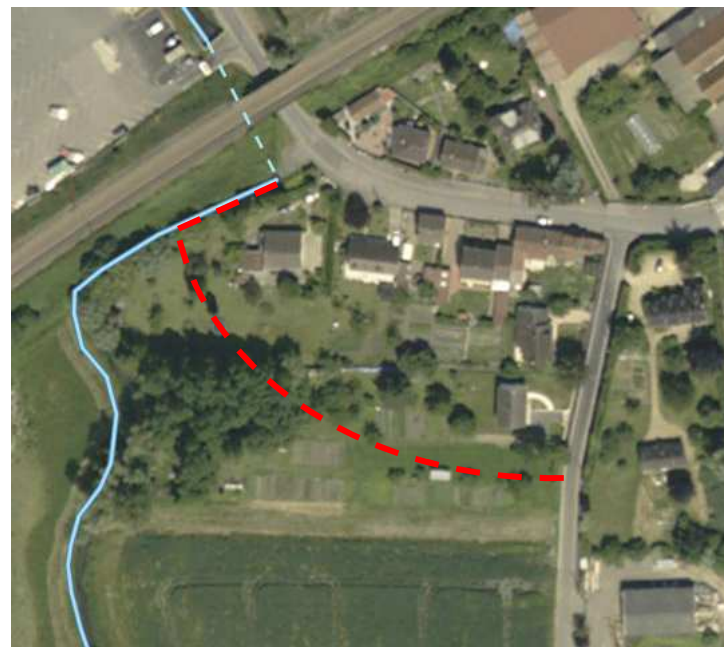
7.1: Protections rapprochées à Noyon

Montant alloué à l'action: 84 000 €

Financeurs: Etat (25%), Entente Oise-Aisne (10%), Commune (65%)

Porteur: commune de Noyon

- Protections d'une dizaine d'habitations du quartier Saint-Blaise.
- Mise en place d'un muret de 40 cm de hauteur, étanche.





7.1: Protections rapprochées à Noyon

Réalisations 2014	Réalisations prévues en 2015
<ul style="list-style-type: none">• Demande de subvention• Informations des riverains (réunion publique)	<ul style="list-style-type: none">• Concertation pour préciser la localisation de l'aménagement et obtenir l'accord des riverains concernés• Consultation étude et travaux• Attribution du marché• Dépôt de la DIG (travaux prévus en 2016)

